



A l'initiative de

handicap.fr  HANGAGÉS 

Partenaires officiels

  
  
  


# Festival DANS LA BOITE!

## Emploi & Handicap

**Festival national du film  
d'entreprise Emploi & Handicap  
se déroulera lors du salon Autonomic  
09 • 10 • 11 juin 2010  
Paris Expo • Porte de Versailles**

Partenaires  
Médias

     
    

[www.festivaldanslaboite.fr](http://www.festivaldanslaboite.fr)

## LE CONTEXTE

- **La loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté a considérablement changé les rapports entre l'entreprise et les personnes en situation de handicap.
- **Dirigeants, responsables de mission handicap, recruteurs, médecins du travail, ergonomes, acheteurs... tous recherchent les mêmes solutions, souvent sans savoir comment chercher ou sans disposer d'une vision suffisante de l'offre...**
- De très nombreuses entreprises ont besoin d'acquérir une **culture du handicap** : elles ne savent pas comment **sensibiliser** leurs salariés, **adapter** leurs postes de travail, **recourir** au secteur protégé.

## POURQUOI le Festival DANS LA BOÎTE ! Emploi & Handicap ?

L'implication, de plus en plus forte des entreprises dans **l'intégration de collaborateurs** en situation de handicap a amené nombre d'entre elles à réaliser des films abordant les thématiques de la sensibilisation des salariés et de l'intégration de ces collaborateurs.

Ces films constituent souvent les **expériences de sensibilisation les plus efficaces**.

Ils s'adressent à un **grand nombre d'acteurs** : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, analystes financiers, pouvoirs publics, etc.

Il est essentiel qu'un événement valorise ces créations audiovisuelles, contribue à leur audience et en conserve la mémoire.

## LE DEROULEMENT

- **Deux catégories sont proposées aux candidats :**
  - **Communication interne** : Film de sensibilisation auprès des collaborateurs d'entreprise.
  - **Communication externe** : Film institutionnel destiné à mettre en valeur les actions de l'entreprise en faveur des collaborateurs handicapés.
- **Durant trois jours :**

Présentation des films sur la vidéothèque dans le village emploi du salon.  
Remise des prix lors d'une soirée spéciale.
- **Trois prix seront décernés :**
  - Grand Prix
  - Prix communication interne
  - Prix communication externe

Les lauréats recevront un trophée. Le palmarès fera l'objet d'un communiqué de presse. Les films primés feront l'objet d'une promotion sur les différents réseaux médiatiques des organisateurs. **Ils seront diffusés, entre autres, sur les sites de l'Express, du Figaro, sur Handicap.fr et sur Festival-handica.fr**



## OU ET QUAND ?

**Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap se déroulera à l'occasion du salon Autonomic à Paris, les 09 • 10 • 11 juin 2010 • Paris Expo • Porte de Versailles**

- Avec plus de 450 exposants sur 20 000 m<sup>2</sup> d'exposition, AUTONOMIC PARIS 2010 est le salon de référence où convergent tous les acteurs du handicap et de la dépendance pour une meilleure autonomie des personnes, à domicile et/ou en institution.
- **A l'occasion du salon, un village « Emploi, Formation, Education » accueillant plus de 100 entreprises recrutant des travailleurs handicapés est organisé.**  
D'autre part, les 3 jours seront également consacrés à des conférences en accès libre et sans inscription préalable : la gestion de carrières des personnes handicapées, les freins à l'embauche de travailleurs handicapés, l'accompagnement des étudiants handicapés vers l'emploi, la prévention du handicap en entreprise ou encore le changement du regard sur le handicap.

## LES PARTICIPANTS

**Peuvent participer au Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap, les entreprises et acteurs économiques suivants :**

- Entreprises cotées et non cotées ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- Administrations et collectivités territoriales et locales ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- Associations développant des actions d'accompagnement ou en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

## LES PRODUCTEURS DE L'ÉVÉNEMENT

### Handicap.fr

- Le portail Handicap.fr est aujourd'hui le portail le plus complet traitant de toutes les situations du handicap en France.  
Il intègre de nombreux dossiers et articles sur toutes les thématiques, une base de données de produits et de services adaptés, une solution de recrutement en ligne, une rubrique tourisme adapté, des blogs, une plateforme vidéo, un forum, un glossaire, un annuaire, un agenda...  
Handicap.fr est membre du Groupe de Travail National de la campagne d'information «Pour la Diversité. Contre les Discriminations.» de l'Union Européenne.

### Le Festival National Handica-Apicil

- Le Festival National du Court Métrage Handica-Apicil a été créé en 2003 et en est à sa quatrième édition. Il rassemble des courts métrages ayant tous comme point commun «le handicap». Les objectifs principaux sont de promouvoir des initiatives et valoriser un travail de communication mis en place par ou pour des personnes handicapées, de montrer la créativité des personnes handicapées, de sensibiliser le grand public au monde du handicap à travers ses réalisations, ses échecs, ses succès...

### Hangagés

- Le réseau Hangagés réunit les responsables RH et Missions handicap qui souhaitent partager leurs bonnes pratiques et leurs viviers de candidats.  
L'association est composée de neuf entreprises (Bosch, Carlson Wagonlit Travel, Danone, ETDE, La Française des jeux, Nexter, Quick, Société Générale et Sperian) et de deux partenaires-conseil (Handicap.fr et TMP NEO).

# REGLEMENT

## Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap

### ■ Article 1 – Organisation

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap est co-organisé par l'association du Festival National Handica-Apicil et Handicap.fr domiciliés tous deux au :  
5, rue de la Claire - 69009 Lyon – France  
Tél. 04 37 642 165 - fax 04 37 642 168  
info@festivaldanslaboite.fr • www.festivaldanslaboite.fr

### ■ Article 2 – Lieu et Dates

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap se déroulera les **9-10-11 juin 2010** dans le cadre du salon Autonomic au Parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris.

### ■ Article 3 – Objectifs

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap a pour objet de récompenser et de valoriser les réalisations audiovisuelles de communication interne et externe des entreprises traitant des situations de handicap dans le milieu de travail.  
Les films présentés peuvent porter sur les thématiques suivantes : recrutement, intégration et évolution de carrière des collaborateurs en situation de handicap ; sensibilisation, information et formation des collaborateurs à l'accueil et l'intégration d'un collègue en situation de handicap ; sensibilisation et information du grand public sur les actions entreprises ; information des publics cibles, des partenaires sociaux et associatifs, sur les modalités d'intégration de l'entreprise.

### ■ Article 4 – Conditions et critères de participation

**4-1** Peuvent participer au Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap les entreprises et acteurs économiques suivants :

- entreprises cotées et non cotées ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- administrations et collectivités territoriales et locales ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- associations développant des actions d'accompagnement ou en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

### **4.2** Critères de sélection des films pour la compétition

Les films soumis au jury doivent :

- avoir pour thème l'emploi des personnes en situation de handicap,
- avoir été produits et réalisés à la demande d'une entreprise ou d'un acteur économique,
- avoir été réalisés par un réalisateur professionnel ou non-professionnel,
- avoir comme objectif l'information, la sensibilisation, la formation d'un public identifié,
- être d'une durée maximale de 26 minutes.

Il est fortement conseillé que les films soient sous-titrés en langue française.

Le non respect de l'un de ces critères entraîne le retrait du film présenté de la compétition.

Les films doivent être présentés, pour la sélection et pour la diffusion, sur support DVD exclusivement en langue française ou sous-titrés (les frais de sous-titrage sont à la charge du producteur).

### **4.3** Catégories du Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap

- communication externe,
- communication interne.

L'inscription dans une catégorie est indicative. Le Festival se réserve le droit de requalifier la catégorie d'inscription d'un film si elle ne correspond pas aux critères précédemment cités.

### ■ Article 5 – Inscription

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **15 avril 2010**. Les courts métrages soumis devront avoir été réalisés entre le **1er janvier 2003 et le 31 mars 2010**.

Toute candidature doit être accompagnée :

- du bulletin d'inscription dûment complété.
  - du film (DVD seulement, conservé par le Festival pour ses archives)
  - d'une photo libre de droit utilisable par le Festival et par la presse.
- Les films non parvenus avant la date de clôture des inscriptions ne pourront pas être retenus pour la présélection.

Le dossier doit être adressé à :

Association du Festival Handica-Apicil/Handicap.fr  
Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap  
5, rue de la Claire  
69009 Lyon

### ■ Article 6 – Sélection

La présélection des films par la direction artistique du Festival aura lieu en avril 2010. Les participants et les nominés seront informés, par mail, de la présélection au plus tard le **25 mai 2010**. La direction artistique présentera la présélection au jury qui se réunira en mai 2010. Les lauréats seront informés dans les 48 heures ouvrées.

L'organisation du Festival désigne les membres du jury. Les décisions sont prises par un système de notation.

### ■ Article 7 – Prix

Trois prix sont décernés.

- Grand Prix,
- Prix communication interne
- Prix communication externe,

La remise des prix aura lieu dans le cadre du salon Autonomic. A cette occasion, les lauréats recevront un trophée. Le palmarès fera l'objet d'un communiqué de presse.

Les films primés feront l'objet d'une promotion sur les différents réseaux médiatiques des organisateurs. Ils seront diffusés sur les sites internet du journal L'Express, du journal le Figaro, du site Handicap.fr et du site Festival-handica.fr

### ■ Article 8 – Diffusion des copies

La participation au Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap implique l'autorisation de diffusion de la durée totale du film ou de sa bande annonce sur le site du festival Handica-Apicil ainsi que sur la plate-forme vidéo du site Handicap.fr.

Les auteurs et producteurs des films inscrits (et particulièrement les lauréats) s'engagent en outre à autoriser la diffusion par l'organisation du Festival de leurs œuvres pour les opérations de sensibilisation et de communication auxquelles le Festival est associé. L'organisation du Festival s'engage à en limiter l'usage à ses activités propres, strictement culturelles, de communication, et non commerciales. Les participants acceptent que l'oeuvre adressée au Festival soit intégrée à la vidéothèque du Festival et mise en ligne sur le site internet du Festival et sur la plate-forme vidéo du site handicap.fr. Le bulletin d'inscription précise les conditions de mise à disposition.

### ■ Article 9 – Accès au Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap

Le Festival se déroulant dans le cadre du salon Autonomic, l'accès est gratuit.

### ■ Article 10 – Assurance, transport, perte et détérioration

Les frais de transport et d'assurance des copies sont à la charge de leur propriétaire.

En cas de perte ou de détérioration d'une copie, la responsabilité du Festival ne pourrait être engagée.

### ■ Article 11 – Compétences et acceptation

Le Président du Festival a le pouvoir de régler tous les cas non prévus dans le règlement.

La participation au Festival implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement.

